

SOUS EMBARGO - Pour diffusion le 23 juin 2022 à 10 h
Code de diffusion CNW 66 + Hebdos**Le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur franchit une étape décisive**

Québec, le 23 juin 2022 – Au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, le député de Masson, Mathieu Lemay, ainsi que la députée de Repentigny, Lise Lavallée, annoncent aujourd'hui l'approbation du dossier d'affaires et l'autorisation de la poursuite de la réalisation du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.

Il s'agit d'une étape importante et décisive dans la finalisation de ce grand projet qui vise un ajout de 246 lits à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur de Terrebonne. Ces lits supplémentaires en soins de courte durée permettront notamment d'offrir les meilleures infrastructures possible en matière de soins de santé, et de compléter l'offre de service de qualité, efficiente et sécuritaire à la population grandissante et vieillissante desservie par le CISSS de Lanaudière.

Le projet proposé vise la construction d'une tour de services de 10 étages reliée aux autres pavillons par un atrium au rez-de-jardin ainsi que par deux passerelles aux étages supérieurs, où seront installées les nouvelles unités d'hospitalisation. Des travaux de réaménagement et d'agrandissement des pavillons existants sont également prévus afin de réaliser la mise à niveau des unités de soins, du plateau technique ainsi que de services connexes. Dans l'ensemble, on parle d'un ajout d'espace de plus de 42 000 mètres carrés.

Le projet prévoit également la construction d'un stationnement étagé de même que l'agrandissement des espaces existants, en prévision de l'accroissement du volume d'activité du centre hospitalier. Ainsi, ce sont 300 nouvelles places qui seront mises à la disposition des patients, de leurs accompagnateurs et du personnel.

Citations :

« Notre gouvernement a à cœur de fournir à toute la population les meilleures infrastructures en matière de soins de santé et de services sociaux. Le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur permet de répondre à cet objectif ainsi qu'aux préoccupations des habitants de Lanaudière qui attendent beaucoup de ce centre de santé. Ce projet d'agrandissement est aussi une bonne nouvelle pour le personnel de l'hôpital qui a besoin d'un environnement de travail propice. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Je me réjouis de voir le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur franchir cette importante étape. Nous nous étions engagés à accroître la capacité

hospitalière de l'établissement par un important ajout de lits, et nous avons tenu notre promesse. »

Mathieu Lemay, député de Masson

« L'agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur est un projet porteur pour toute la région de Lanaudière. Il aura des retombées positives sur la qualité des services offerts, de même que sur leur accessibilité. L'appui du gouvernement démontre qu'il est attentif à la réalité des gens d'ici et qu'il a à cœur de mettre en œuvre des projets d'infrastructures adaptés à leurs besoins. Je suis vraiment heureuse de constater l'évolution de ce dossier, qui était attendu depuis des années. »

Lise Lavallée, députée de Repentigny

Faits saillants :

- Rappelons qu'une analyse des besoins de la population servie par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière a démontré la nécessité de rehausser le nombre de lits prévu au projet d'agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. Cette analyse est fondée sur l'évolution démographique de la région par strates d'âge et sur des indicateurs de pertinence clinique hospitalière.
- Précisons que le projet d'agrandissement vise plusieurs secteurs névralgiques de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, notamment l'unité de soins en médecine et chirurgie, l'unité de soins obstétriques, de néonatalogie et de pédiatrie, l'unité de soins en psychiatrie, le bloc opératoire, l'urgence, l'imagerie médicale, l'inhalothérapie et la pneumologie, l'endoscopie ainsi que l'électrophysiologie médicale.
- La Société québécoise des infrastructures (SQI) agit comme gestionnaire de ce projet d'envergure.

- 30 -

Source : Marjaurie Côté-Boileau
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
418 456-2756